



CONDITIONS GÉNÉRALES ET INFORMATIONS PRATIQUES

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Inscription au programme scientifique

Votre demande d'annulation devra être effectuée **avant le 15 novembre 2023** et donnera lieu à un remboursement diminué de 20% pour tenir compte des frais de constitution et d'annulation de dossier.

Après le 15 novembre 2023, toute demande de remboursement pour être prise en compte doit être accompagnée d'un justificatif et doit être formulée par lettre recommandée avec AR adressée à **l'ADF –22 avenue de la Grande Armée - 75017 Paris**. Elle doit être accompagnée de la copie de votre confirmation d'inscription. Chaque demande fera l'objet d'une étude spécifique, afin de déterminer si un remboursement total ou partiel peut être effectué (une pénalité de 20%, pour tenir compte des frais de constitution et d'annulation de dossier sera appliquée systématiquement, en cas de remboursement accepté).

Nos remboursements se font :

- par crédit de la **carte bancaire** utilisée lors de l'inscription en ligne ;
- par **virement bancaire** : merci de joindre les coordonnées bancaires (RIB, codes IBAN et BIC).

Délai de rétractation : En vous inscrivant **en ligne**, vous bénéficiez d'un droit de rétractation de **14 jours** à partir du lendemain de votre inscription, sans justification, ni paiement de pénalités. Cette annulation se fait à partir de votre **espace personnel**. Le remboursement de votre inscription sera fait dans les meilleurs délais. Compte tenu des contraintes d'organisation de notre événement, cette disposition ne pourra s'appliquer au-delà du **15 novembre 2023**.

Attention : aucune demande de remboursement ne sera prise en compte au-delà du 8 décembre 2023.

PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION CONTINUE

• **FIF-PL** - Praticien d'exercice libéral, vous êtes susceptible de bénéficier d'une prise en charge financière par le FIF-PL. Voici les informations à indiquer pour remplir en ligne votre demande préalable de prise en charge sur le site du FIF-PL :

- Intitulé de la formation : **Congrès ADF 2023**
- Organisme de formation : **Association dentaire française**
- Date de début de stage : **28/11/2023**
- Date de fin de stage : **02/12/2023**
- Nombre de jours entiers : **3**
- Nombre de demi-journées : **2**
- N° de déclaration d'activité de l'organisme : **117 507 015 75**
- Adresse : **Palais des Congrès Porte Maillot 75017 Paris**

• **OPCO EP** (Opérateur de compétences des Entreprises de proximité) – Hospitaliers, assistant(es) dentaire, salariés et autres professionnels indépendants, n'hésitez pas à contacter www.opcoep.fr pour une prise en charge de votre formation au Congrès de l'ADF.

BADGE D'ACCÈS AUX SALLES DE CONFÉRENCES

Vous recevrez au plus tard 10 jours avant l'ouverture du congrès un lien par courriel, à l'adresse que vous nous aurez communiquée lors de votre inscription. Il vous suffira de cliquer sur ce lien pour télécharger votre badge et l'imprimer. Ce lien sera également disponible dans votre espace personnel sur notre site www.adfcongres.com.

Il est obligatoire d'imprimer votre badge pour accéder aux salles de conférence dès votre arrivée. Vous ne pouvez pas le faire ? Pas d'inquiétude, il vous sera possible de l'éditer sur place sur les bornes prévues à cet effet et situées au niveau 0 « Inscription au programme scientifique ».

ATTESTATION DE PRÉSENCE ET DE RÉGLEMENT - ATTESTATION DE PARTICIPATION

Dès le **vendredi suivant le congrès**, vos attestations sont mises à disposition dans votre **espace personnel** sur notre site www.adfcongres.com. Ces documents y sont conservés pour une durée de 3 ans.

Attention : aucune attestation ne vous sera délivrée sur place.

VOTRE ESPACE PERSONNEL

Dès votre inscription, vous disposez d'un **espace personnel** accessible via notre site www.adfcongres.com où vous pourrez consulter et télécharger vos documents utiles ou modifier votre planning si besoin. Votre historique y est conservé pour une durée de 3 ans.

INFORMATIONS PRATIQUES ET LIENS UTILES

Les documents : • Grille du programme scientifique • Convention simplifiée 2023 • Liste d'hôtels à proximité • Demande d'invitation au Congrès pour appuyer votre demande de visa, sont tous disponibles sur notre site www.adfcongres.com

- **Bénéficiez d'une réduction avion** : code identifiant disponible sur votre espace personnel à communiquer lors de la réservation. Toutes les informations sur notre site www.adfcongres.com
- **Profitez des meilleurs tarifs** pour votre hébergement en réservant dès maintenant. Toutes les informations sur notre site www.adfcongres.com
- **Mettez le Congrès dans votre smartphone** en téléchargeant l'appli ADF gratuite, disponible dès septembre !